



COPIE DE RÉSOLUTION

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

À une session ordinaire, tenue le 8^{ième} jour du mois de octobre 2014 et à laquelle sont présents et formant quorum :

Son Honneur le Maire Monsieur RAYMOND DUROCHER,

Et les Conseillers / Conseillères suivants :

Mesdames : DEBBIE LAPORTE et LISE A. ROMAIN

et Messieurs : GILLES BEAULIEU, GAÉTAN GRAVELINE, PIERRE VAILLANCOURT et JACQUES MASSEAU.

Madame MARTINE DUROCHER, Directrice Générale / Secrétaire-Trésorière est aussi présente.

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultation adéquate sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par madame la conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge demande à la ministre responsable de Postes Canada de demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE;

le conseil municipal du village de Fort-Coulonge demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

DE PLUS une copie de cette résolution sera envoyée à :

Madame Lisa Raitt, ministre des Transports.

Monsieur Denis Lemelin, président du syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

Monsieur Mathieu Ravignat, Député de Pontiac.

Monsieur Brad Woodside, président de la Fédération canadienne des municipalités.

Adopté.

Copie certifiée conforme
Fort-Coulonge, Qc
ce 14^e jour d'octobre 2014.



MARTINE DUROCHER,
Directrice Générale / Secrétaire-Trésorière